

## *Médias et Handicaps, quelle télévision pour Paris 2024 ?*

*Avis du CNCPH du 16 mai 2019*

Préambule et constats: .....	1
Augmenter la visibilité des personnes handicapées ( quanti et quali) .....	2
Promouvoir la pratique du sport pour tous .....	2
La question des droits : un enjeu clé.....	2
Pour une visibilité accrue des jeux paralympiques .....	3
Diffusion sur la TNT en direct.....	3
Diffusion sur les plateformes .....	3
Pour une visibilité sur le long terme des sports paralympiques.....	3
Une diffusion 100% accessible .....	3
Pour une amélioration qualitative de l’image du handicap.....	4
Diffuser les compétitions, c’est dépasser les peurs.....	4
Médiatiser et valoriser la participation des personnes handicapées dans la société .....	4
Favoriser la mixité .....	4
Favoriser les échanges culturels internationaux.....	4
Les textes de références :.....	4

### **Préambule et constats:**

La diffusion télévisée des jeux paralympiques constitue une opportunité pour améliorer la visibilité des personnes handicapées dans les médias et en particulier à la télévision. Les images des Jeux

Paralympiques augmentent le taux de présence des personnes sur les écrans<sup>1</sup> et permettent de sortir les personnes handicapées de l'invisibilité dans laquelle elles sont encore confinées.

### Augmenter la visibilité des personnes handicapées ( quanti et quali)

Les grands événements sportifs internationaux sont des moments fédérateurs pour l'ensemble des Français<sup>2</sup>. Les Jeux Paralympiques ont vocation à devenir un de ces grands moments de la cohésion nationale. Leur diffusion à la télévision n'a démarré réellement qu'avec les Jeux d'hivers de Sotchi avec 60 heures de direct puis de Rio avec 100 heures. En 2016, malgré le décalage horaire, plus de 13 millions de Français ont regardé au moins 15 minutes des compétitions paralympiques au Brésil. Les Jeux de Paris peuvent être le point de départ d'un rendez-vous régulier des Français avec cette grande compétition.

### Promouvoir la pratique du sport pour tous

L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en France en 2024 doit permettre de donner davantage de visibilité et de favoriser sur le long terme la présence des sports paralympiques dans l'ensemble des médias généralistes. La télévision reste un moteur pour l'ensemble des médias dans cette visibilité pour plusieurs raisons : sa large diffusion touche le très grand public, les images en direct des compétitions constituent un spectacle qui valorise les compétences et les aptitudes des personnes. La diffusion des compétitions en direct crée un mouvement d'entraînement suivi par l'ensemble des médias, comme par exemple les médias de proximité. La diffusion des compétitions et les succès de l'équipe de France favorise la pratique des disciplines par les personnes. Toutefois, les Jeux de Londres ont montré que l'engouement pour le sport retombait rapidement dès l'année JO+2.

### La question des droits : un enjeu clé

Fin avril 2019, France Télévisions a indiqué vouloir acquérir les droits de diffusion des Jeux de 2024 pour leur diffusion en France. Pour les Jeux Olympiques, le propriétaire des droits au niveau mondial est la société américaine Discovery<sup>3</sup>. Cette société a acheté les droits au International Olympic Committee (CIO) pour un montant de plus d'un milliard d'Euros. Elle va les céder pays par pays. Discovery est propriétaire en France de la chaîne Eurosport disponible sur les réseaux payant de télévision. Pour les Jeux Paralympiques, les droits n'ont pas encore été attribués et c'est l'International Paralympic Committee (IPC) qui va les vendre à des diffuseurs dans les pays intéressés et donc à un diffuseur français. A notre connaissance, contrairement au CIO, l'IPC ne reverse pas les droits aux comités nationaux paralympiques.

---

<sup>1</sup> Les années paralympiques voient le taux de personnes handicapées « visibles » sur les écrans augmenter dans le baromètre annuel du CSA. Depuis la diffusion des Jeux Paralympiques dans les médias, le chiffre de personnes « perçues » comme handicapées augmente tous les quatre ans pendant les Jeux Paralympiques. Cf baromètre du CSA :

<sup>2</sup> Cf [Rapport du Sénateur David Assouline](#) Le sport à la télévision en France : pour l'accès du plus grand nombre, pour la diversité des pratiques et des disciplines exposées (2016)

<sup>3</sup> <https://sport.francetvinfo.fr/omnisport/discovery-acquiert-les-droits-de-diffusion-des-jo-de-2018-2024-en-europe-286836>

## Pour une visibilité accrue des jeux paralympiques

Les Jeux paralympiques d'été constituent un des plus grands événements sportifs mondiaux. Avec la Coupe du monde de football et les Jeux Olympiques, il compte parmi les plus grands rendez-vous. Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

### Diffusion sur la TNT en direct

Les Paralympiques à Paris doivent pouvoir bénéficier d'une diffusion sur les écrans grand public de la TNT. Pour être diffusées le plus largement possible, les compétitions doivent pouvoir se suivre sur plusieurs canaux de la TNT. Le détenteur des droits doit pouvoir être en capacité de proposer une large diffusion horaire en direct ou rétrocéder ses droits à d'autres s'il n'est pas en mesure d'offrir cette diffusion.

Afin de renforcer le lien entre Jeux Olympiques et Jeux Paralympiques, il est indispensable que les diffuseurs des deux événements soient les mêmes.

-> proposition : attribuer la diffusion des paralympiques au même diffuseur que les JO.

Il convient également que les non détenteur de droits aient des possibilités élargies d'utiliser les images des compétitions paralympiques dès maintenant.<sup>4</sup>

### Diffusion sur les plateformes

Le détenteur des droits devra pouvoir atteindre tous les publics y compris les jeunes qui ne regardent pas les chaînes de télévision et voient les images sur les outils numériques. Les « digital natives » doivent pouvoir être atteints via les réseaux sociaux les plateformes numériques des diffuseurs. La diffusion en direct des compétitions sur les antennes peut en outre être complétée par des éléments de complément sur le « deuxième écran ».

-> proposition valoriser les modes de diffusion numérique en particulier pour les jeunes

-> proposition favoriser la création de solutions numériques pour les Jeux.

## Pour une visibilité sur le long terme des sports paralympiques

La diffusion des jeux de Paris doit s'inscrire dans une perspective d'héritage. Cet héritage immatériel de Paris 2024 doit pouvoir être mesuré en termes de temps consacré à des heures e grandes audiences aux sports paralympiques et d'une visibilité des personnes dans l'ensemble des programmes.

L'exposition médiatique dès maintenant des compétitions internationales permet d'intéresser le grand public à ces disciplines et de favoriser la participation des personnes à Paris 2024.

-> proposition : inviter le diffuseur des Paralympiques de Paris 2024 à diffuser les championnats du monde d'athlétisme Paralympiques (tous les deux ans)

-> Proposition : inviter le diffuseur des Paralympiques de Paris 2024 à créer un rendez-vous régulier (à l'intérieur d'une case destinée au sport) sur les sports Paralympiques.

## Une diffusion 100% accessible

Il serait inconcevable que les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ne soient pas accessibles aux personnes handicapées quitte à développer des solutions techniques adaptées pour cela.

-> proposition : Obliger les diffuseurs à rendre les programmes Paris 2024 accessibles.

---

<sup>4</sup> Proposition 24 du rapport du Sénateur Assouline.

## Pour une amélioration qualitative de l'image du handicap

### Diffuser les compétitions, c'est dépasser les peurs.

Montrer les sportifs sur les terrains dans les gymnases ou les bassins, c'est montrer d'abord des compétiteurs et sortir les personnes de leur déficience et de ce qu'ils peuvent avoir en « moins » pour montrer au contraire leurs performances et leurs capacités.

-> Proposition : la diffusion des jeux paralympiques de Paris 2024 doit être intégrale et gratuite.

### Médiatiser et valoriser la participation des personnes handicapées dans la société

Le récit des athlètes paralympiques permet de montrer aussi leur parcours dans la vie en général : parcours scolaire et de formation professionnelle, parcours professionnel, .... Les portraits, les reportages, les enquêtes sur les conditions d'entraînement sont autant d'éclairage sur la situation quotidienne des personnes handicapées. La fiction, sous toute ses formes, peut aussi profiter de l'évènement pour mettre en scène des personnages handicapés.

-> proposition : au-delà de la diffusion des compétitions, montrer le quotidien des sportifs. Favoriser les reportages par le fonds CND<sup>5</sup> dédié à la médiatisation du sport.

### Favoriser la mixité

Les compétitions paralympiques montrent que le sport permet d'ouvrir la voie à l'excellence au plus grand nombre. Par la diversité des épreuves, les paralympiques permettent l'accès au sport au plus grand nombre. Il convient de mettre en avant les différents handicaps, y compris ceux qui ne sont pas aux Jeux et en particulier les personnes sourdes. Il convient également de faire une place aux pratiques féminines au même niveau que masculin.

-> proposition : mettre en avant la diversité des personnalités, veiller à la parité

### Favoriser les échanges culturels internationaux

Les Jeux Paralympiques permettent de mettre en avant la place des personnes handicapées dans les différents pays du monde. Les champions ont des parcours personnels qui sont propices à la rencontre des cultures. Certains d'entre eux ont aussi des vies en lien avec l'histoire contemporaine de leur région. Leur handicap est parfois le résultat des drames que peuvent traverser les peuples. Leurs parcours permettent de relater au plus près l'histoire des peuples.

Le sport paralympique fait aussi l'objet de coopérations internationales où les Français jouent un rôle important en particulier dans l'espace francophone. Ces actions méritent une médiatisation.

-> proposition : montrer les pratiques sportives dans des contextes culturels différentes. Identifier les initiatives de médiatisation des disciplines paralympiques dans le monde.

Les textes de références :

- Le rapport du Sénateur David Assouline 2016

[« Le sport à la télévision en France : pour l'accès du plus grand nombre, pour la diversité des pratiques et des disciplines exposées »](#)

- L'étude du CSA 2018 :

[Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 - Enjeux et opportunités pour le secteur de l'audiovisuel](#)

- Le [décret de 2004](#) sur les événements d'intérêt majeur

---

<sup>5</sup> Proposition d'Emmanuelle Assmann, Présidente du Comité paralympique le 29/08/2016. Audition dans le cadre de la mission Assouline.